



COMMUNE DE SIVIRIEZ



À l'attention de tous les citoyens de la Commune de Siviriez

Le Conseil communal vous informe de l'installation d'un **nouveau compacteur pour les déchets ménagers** à compter du **23 juillet 2025**.

Toutes les cartes actuelles de la déchetterie doivent être scannées, car le nouveau compacteur ne pourra pas les reconnaître sans cette mise à jour.



À partir du 1er juillet 2025, vous pouvez faire scanner votre carte :

- à l'administration communale,
- ou directement à la déchetterie,

durant les heures d'ouverture respectives. L'opération dure environ 2 minutes.

Pendant l'installation du nouveau compacteur, soit **du 23 juillet 2025 à 8h00 au 24 juillet 2025 à 16h00**, il ne sera pas possible de déposer des déchets ménagers à la déchetterie.



À partir du 23 juillet 2025, si votre carte n'a pas été scannée, **le nouveau compacteur ne la reconnaîtra pas** et vous ne pourrez pas l'utiliser.

Nous vous remercions pour votre compréhension et votre collaboration.

Pour toute question ou demande complémentaire, vous pouvez contacter l'administration communale par courriel à commune@siviriez.ch.

Avec nos meilleures salutations,
Le Conseil communal